

GRAND PRIX DEPARTEMENTAL DE LA CONSTRUCTION ET DE L'AMENAGEMENT DURABLES 2018

Document à joindre au dossier de candidature et à retourner avant **le 15 juillet 2018**

Au : CAUE 05

1, avenue Alexandre DIDIER

BP 55 – 05200 EMBRUN

Ou par mail : j.breniere@caue05.com

1. Informations générales

A) Nature de l'opération :

B) Catégorie :

Aménagements des
espaces publics

(places, entrées, traversées de
villes ou villages, espaces de
détente et de loisirs, jardins
publics ou partagés...)

Rénovation de
bâtiments

(publics, tertiaires, touristiques,
destinés à l'habitat...)

Équipements de production
d'énergie renouvelable

(chaufferie bois, installation de panneaux
photovoltaïques microcentrales...)

Opérations ou constructions à
usage d'habitation

(constructions neuves, individuelles ou
collectives)

Équipements structurants
publics ou privés

(équipements sportifs,
équipements ludiques, sentiers
découverte, parcours santé,
équipements touristiques,
équipements urbains, aires de
covoiturage, de
stationnement, équipements
commerciaux...)

C) Adresse :

D) Année d'achèvement :

E) Surface concernée par la construction ou l'opération (en m²):

F) Coût HT total (hors foncier) :

Dont :

Coût de l'AMO :

Coût de la maîtrise d'œuvre :

Coût des études :

Coût des travaux :

G) Maître d'ouvrage & Maître d'œuvre mandataire :

Je suis Maître
d'ouvrage/propriétaire
Nom/Prénom :

Je suis Maître d'œuvre mandataire
Nom/Prénom :

Associés/cotraitants (le cas échéant) :

Adresse :

Adresse :

Tél :

Tél :

Fax :

Fax :

Email :

Email :

En cochant cette case je reconnais
avoir pris connaissance des conditions de
participation et je les accepte.

En cochant cette case je reconnais avoir
pris connaissance des conditions de
participation et je les accepte.

En cochant cette case je reconnais avoir
l'accord du Maître d'ouvrage/propriétaire
pour participer au Grand Prix.

2. Description et démarche du projet

A) Présentation générale du projet et du programme :

B) La démarche

a. Avez-vous réalisé une/des étude(s) en amont de votre projet (faisabilité, programmation...)?

Non

Oui : Laquelle / Lesquelles ?

b. Avez-vous mis en œuvre une concertation avec la population, les usagers... ?

Non

Oui : Comment et avec quels outils ?

c. Avez-vous associé des acteurs publics et para publics du territoire durant votre projet? (DDT, Parcs, ABF, CAUE, Associations locales...etc)

Non

Oui, Lesquels et comment ?

C) Certifications et Labels obtenus par le projet :

3. Qualité urbaine, architecturale et paysagère

A) Rapport au site et au paysage

a. Avez-vous mené une étude paysagère ou un diagnostic du site ?

Non

Oui, indiquez la démarche suivie.

- b. Le projet est-il
- en continuité urbaine
 - en greffe des opérations avec le tissu urbain et la voirie
 - en connexion avec les espaces naturels environnants

B) Pour les Aménagements des espaces publics :

Indiquez en quoi le projet :

- a. Limite l'imperméabilisation des sols.
- b. Contribue à l'objectif d'économies énergie (éclairage public économe, maîtrise des coûts d'entretien et de fonctionnement notamment des espaces verts...).
- c. Favorise les mobilités douces (Piétons et cycles).

C) Précisez plus largement comment le projet s'intègre dans le site et le paysage ainsi que les choix architecturaux.

4. Choix des matériaux, technologies et techniques utilisés

A) Choix des matériaux

a. Avez-vous utilisé des ressources locales ?

Non

Oui : lesquelles ?

b. Avez-vous réutilisé des matériaux en provenance du site ?

Non

Oui : lesquels ?

c. Avez-vous utilisé des éco-matériaux ?

Non

Oui : lesquels ?

B) Plus précisément, apportez des éléments relatifs à la nature, à la provenance, à la qualité technique et à la performance des principaux matériaux choisis

a. Pour le Gros œuvre (structure et charpente) :

b. Pour le Second œuvre :

c. Pour l'Isolation (thermique et phonique) :

5. Choix et performance énergétique

A) Indiquez le type d'énergie utilisée (solaire, géothermique, fossile, bois énergie, électrique...)

B) Précisez le niveau de performance atteint (réglementaire thermique, label...) et/ou la consommation énergétique (coût annuel ou consommation annuelle).

6. Bien-vivre ensemble

Apporter des informations concernant les apports du projet en matière de qualité de vie / bien vivre ensemble (exemple : accessibilité au grand public, accès aux personnes à mobilité réduite, offre de services et prestations, mobilité douce, création de lien social, etc...)

7. Prise en compte de la biodiversité et préservation des ressources

A) Avez-vous mené un diagnostic / une étude environnementale préalable ?

Non

Oui, quelles mesures/actions ont été mises en œuvre ?

B) Quels végétaux ont été choisis et/ou préservés ?

C) Comment l'eau est-elle gérée ? (récupération d'eau de pluie...)

8. Les principaux professionnels intervenus dans le projet

A) Quels sont les principaux acteurs du projet (architectes, Bureaux d'études, conseillers...) ?

B) Indiquer les principales entreprises de conception pour le gros œuvre et second œuvre.

9. Informations supplémentaires concernant le projet...

Rappel et conditions de participation

Des éléments photographiques (10 photos maximum, libres de droit), présentant notamment une vue lointaine permettant d'appréhender le projet dans son environnement, des vues extérieures proches, des détails constructifs, des vues intérieures pour les bâtiments publics et les candidatures privées si elles le souhaitent.

Des éléments graphiques : le plan de situation et le plan masse, et tout autre plan significatif.

Conditions de participation :

Les candidats au Grand Prix départemental acceptent le règlement du Grand prix départemental et s'engagent notamment :

- à fournir tous les éléments demandés dans le dossier de candidature
- à autoriser les organisateurs du Grand Prix à exploiter et reproduire tous les documents joints au dossier de candidature, à des fins de promotion et valorisation du Grand Prix et de ses objectifs.
A titre illustratif, le Département et le CAUE pourront les utiliser à des fins non commerciales, pour la réalisation de supports de communications divers tels que : plaquettes de présentation, expositions, fiches, rapports d'activités, etc...
- à présenter les projets et à les diffuser sur leurs sites internet respectifs, ainsi que dans le cadre de promotion de l'opération via les médias (presse écrite, radio, télévision)
- à présenter les projets dans le cadre d'observatoires ou de référentiels